

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Reboute-Tournaing: Trois mois. : 13.00
Six mois. : 26.00
Un an. : 50.00
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. : 15 fr.
En France et l'étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annuaire: la ligne. : 20 ct
Réclames: " " : 25 ct
Faits divers: " " : 10 ct
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (Clos de la Bonne); à Bruxelles, chez M. DE WYCK, rue de la Sablonnière.

Table with 2 columns: Description (e.g., 3 0/0, 4 1/2, Emprunts) and Amount (e.g., 70 05, 99 50, 106 05)

Table with 2 columns: Description (e.g., Actions Banque de France, Société gén. détaxe) and Amount (e.g., 3060 00, 472 00, 618 06)

Table with 2 columns: Description (e.g., Change sur Londres, Café good fair) and Amount (e.g., 4,88 0/0, 19 1/2)

Table with 2 columns: Description (e.g., Dépêches de MM. Schlagenhaufen et C<sup>o</sup>, Havre, Liverpool) and Amount (e.g., 12,00 balles, 1/16)

ROUBAIX 19 JUIN 1877.

Bulletin du jour
Les deux événements importants de la journée parlementaire sont : au Sénat, la nomination des membres de la commission de dissolution, dont les deux tiers appartiennent à la majorité; à la Chambre, les déclarations de M. Decazes et de M. Paris.

tionnelles, si étrangement sophistiquées par MM. Bethmont et Gambetta. « M. Gambetta oubliée, a dit le ministre, qu'on ne traite pas d'une succession non ouverte, surtout avec une clause de substitution. Les pouvoirs du Maréchal de Mac-Mahon sont antérieurs aux lois constitutionnelles. Ils doivent durer jusqu'en 1880, et on sait que le Maréchal n'est pas homme à se dégoûter de l'accomplissement de son devoir. Il a dit : « J'y suis, j'y reste. » Personne n'est autorisé à escompter sa démission.

M. Paris a reproché ensuite à la Chambre d'avoir tendu à rétablir indirectement sa permanence, en retardant la discussion du budget. Le président de la république, ajoute-t-il, ne peut pas être l'instrument aveugle des volontés du Parlement. Il doit avoir une politique à lui, puisqu'on lui reconnaît le droit d'ajournement et de dissolution.

On ne trouvera jamais en France, a-t-il dit, un président disposé à se laisser restreindre au rôle de roi fantôme. On a parlé de coup d'Etat. Ce qui est un coup d'Etat, c'est de s'emparer de tous les pouvoirs au lendemain des malheurs de la France, c'est de dissoudre les conseils généraux, de mettre la volonté d'un homme au-dessus de celle de l'Assemblée nationale et cela en pleine invasion.

On a beaucoup remarqué le passage où, s'appuyant sur la clause formelle de révision, il a nettement établi que la république n'était pas définitive. Ce passage et l'affirmation énergique que le Maréchal resterait président de la république sont les deux points principaux de ce discours, qui vivement applaudi par la droite, a naturellement soulevé de violents orages parmi les gambettistes.

M. Ferry, un autre ténor du 4 septembre, s'est chargé de relayer M. Gambetta dans le rôle d'apologiste des gauches et de destructeur du Maréchal. Il s'est attaché à faire suspecter sa loyauté, et cela en des termes qui ont forcé le président de la Chambre à faire un effort d'impartialité en le rappelant aux convenances.

Notre correspondance constate l'impression produite à la Bourse par la décision et l'esprit de suite dont le gouvernement fait preuve. La dissolution ne fait plus de doute pour personne. Elle sera prononcée probablement mercredi ou jeudi.

La République française voudrait que la majorité du Sénat se rangeât « du côté du pays », c'est-à-dire de M. Gambetta et de M. Thiers. « Mais à quel prix ? » demande la République française. « En rompant avec le mac-mahonisme et en faisant justice, une fois pour toutes, des prétentions d'un gouvernement auquel elle a le malheur de se croire rivée. Elle ne le fera pas : les vertus héroïques de Brutus l'ancien ne sont pas dans sa nature. » La République française a raison : il n'y a de « Brutus l'ancien » qu'à la Chambre : il y en a à la fois trois cents, deux, M. Gambetta le premier, M. Thiers le dernier. Mais la République peut se consoler; s'il lui faut « des

vertus héroïques » qui tiennent de la façon la plus austère, s'il lui faut des « Brutes » à la manière de Corneille, il y a M. Bonnet-Duverdier au Conseil municipal de Paris.

Une élection au conseil général a eu lieu hier à Bourg-Argental (Loire). Sur 2,486 inscrits, 1,996 électeurs ont pris part au scrutin. Le candidat conservateur, M. Monchoret, a été élu par 1,095 voix; son concurrent, M. Girodet, soutenu par toutes les nuances de la gauche, n'en a réuni que 995. Aux dernières élections départementales de ce canton, le candidat de la gauche avait été élu par 194 voix de majorité.

La guerre d'Orient.

L'Agence Havas nous communique les dépêches suivantes :

Saint-Pétersbourg, 18 juin. Un télégramme officiel du quartier général de l'armée du Caucase annonce que le 15, dans l'après-midi, la garnison de Kars a fait une sortie contre la colonne russe de droite, commandée par le général Heimann.

Les Turcs, avec 10 bataillons et deux pièces de canon, ont occupé les hauteurs de Tchiflik; à Alarwarta, ils se sont retranchés au moyen de fourgons en face du camp russe; le feu des canons russes a forcé les ennemis, attaqués en même temps par derrière, à battre en retraite laissant 200 cadavres sur le champ de bataille; les Russes ont eu, de leur côté, 11 morts et 107 blessés.

Le 14 juin, une colonne turque s'est approchée de Tephie, au sud de Bayazid; mais elle a dû se retirer devant l'infanterie russe.

Le 13, dans une reconnaissance au près de Sotchi, les Turcs ont eu, à la suite d'un vif combat, 8 morts et un grand nombre de blessés; les pertes des Russes ont été insignifiantes.

Le 14, plusieurs centaines de Turcs ont attaqué l'aile droite de la position de Samebah; ils ont été repoussés, en laissant 10 morts sur le carreau. Les Russes ont eu 6 morts et 12 blessés. Plus tard, les Turcs ont renouvelé leur attaque; mais ils ont été repoussés. Dans ce dernier engagement, les Russes ont eu un mort et deux blessés.

Le 13, les vaisseaux turcs ont bombardé pendant quatre heures Jory (?). Cologne, 18 juin.

On mande d'Itzkanli le 18 à la Gazette de Cologne : On remarque une grande activité qui indique que le passage du Danube ne tardera pas à être entrepris. Il y a à Bancasa un grand parc d'artillerie de siège composé de 28 grosses pièces, de 8 locomotives et d'une grande quantité de pontonniers. On semble vouloir créer sur ce point des entrepôts considérables. On a établi à la gare une nouvelle voie de chemins de fer, et l'on y construit une grande rampe du côté de l'ouest.

Des voitures de paysans transportent de Bancasa et de Giurgevo dans l'ouest, du côté de Simintza de grandes quantités de matériaux pour la construction des ponts. Il est arrivé à Giurgevo du train, des matelots, des soldats de marine, la garde russe et des régiments venant directement de Russie sont arrivés également dans cette ville. Le prince Massalski, commandant de l'artillerie, a établi son quartier général à Giurgevo. Sur la ligne de Giurgevo à Bucharest, les transports de troupes continuent sans interruption.

Constantinople, 18 juin, 1h. soir. La Chambre se prorogera mercredi.

Une dépêche de Raguse datée du 17 juin, confirme le ravitaillement de Niksitoh, par Suleiman-Pacha, qui a pris l'offensive contre les Monténégrins.

Une dépêche de Moukatr-Pacha, datée du 16 juin, signale un engagement dans les environs d'Allahkert. Les Russes auraient subi de grandes pertes.

Aucun engagement n'a eu lieu sur le Danube. Saint-Pétersbourg, 18 juin. Une partie de l'état-major russe va être dirigé sur Alexandria. Des équipages considérables de pont sont envoyés à Bralla, et Giurgevo, à l'embouchure de l'Olto.

L'accès des rives du Danube est interdit aux paysans dans un rayon de 500 mètres.

Berlin, 18 juin. Les négociations relatives à la coopération de l'armée roumaine n'ont pas encore abouti.

À la suite des mesures prises par les autorités russes et roumaines contre l'espionnage, deux négociants allemands arrêtés, sans avoir été interrogés, à Ploesti, ont été relâchés huit jours après.

Semlin, 18 juin. La réception du prince Milan à Bucharest et à Ploesti a eu un caractère de froideur marquée.

Moscou, 18 juin. Le premier convoi de Turcs faits prisonniers sur le théâtre de la guerre d'Asie, est arrivé à Twar, et a été expédié de là à Wladimir. Il se compose de 22 officiers et 97 soldats.

Un programme géant.

Nous remarquons que les feuilles de la coalition démocratique qui impriment en entier le discours de M. Gambetta, se gardent de reproduire celui du ministre de l'Intérieur. Elles ne veulent pas que leurs lecteurs connaissent dans son intégralité le fameux programme que M. Gambetta a juré de faire triompher et à propos duquel il disait en 1875 : « Le contrat tient toujours. »

Ce programme, que M. Gambetta a juré d'appliquer, personne n'aime à y revenir : il embarrasserait les amis du chef de la majorité aussi bien que ses associés du Centre.

Les Modérés qui font campagne avec M. Gambetta pour renverser le Maréchal, ne se dissimulent pas qu'en aidant à l'accomplissement de cette entreprise, ils deviennent, en fait, les collaborateurs du contrat de Belleville; et, bien qu'une haine naïve les aveugle, ils sentent fort bien qu'ils font là, une action aussi anticonstitutionnelle que malhonnête.

Entre le Maréchal, qui défend l'armée nationale, son honneur, sa dignité, — et celui qui a juré à Belleville de la supprimer, et a dit en 1873 : « le contrat tient toujours, » — suivre le serment de supprimer l'armée, c'est géner pour des hommes qui prétendent être conservateurs dans une certaine mesure et patriotes.

Si les Modérés n'aiment pas, à cause de cela, qu'on rappelle le programme de leur chef assermenté, les Radicaux non plus, qui attendent tout de l'appui des Modérés n'aiment pas qu'on revienne sur ce programme. Ils ont peur que les Modérés ne reculent, ou bien que M. Gambetta, serré de trop près, ne cherche à atténuer les termes de son contrat.

Jusqu'à présent, M. Gambetta n'a rien atténué.

Il n'a pas dit un mot, dans son discours de ce fameux programme, qui reste entier, intact.

Comme en 1875, il peut répéter à se Bellevillois qui ont reçu son serment : « Le contrat tient toujours. »

Ce contrat domine toute la situation et l'explique. C'est contre son application à un degré quelconque que le Maréchal a réagi avec vigueur le 16 mai. — C'est parce que M. Jules Simon a été gagné à ce programme qu'il a été renvoyé.

C'est pour arrêter l'invasion de ceux qui veulent l'appliquer que le Maréchal fait appel au pays, à toutes les forces anti-révolutionnaires, anti-radicales.

Ce programme dont les traits les plus saillants sont : — La suppression de l'armée permanente; — La suppression du budget des cultes; — La nomination de tous les fonctionnaires à l'élection.

Est, qu'on ne s'y trompe pas, la raison des critiques de l'étranger contre l'acte du 16 mai.

L'étranger, qui connaît très-bien notre situation; qui sait à quel degré de relèvement nous sommes arrivés, verrait avec un indicible plaisir à la tête du gouvernement de la France, les hommes qui ont juré de détruire une armée qui reprend figure, ceux dont la politique aurait pour conséquence immédiate de jeter la France dans des conflits intérieurs où sombrerait bien vite notre crédit, si puissant en ce moment et objet de la jalousie de nos adversaires.

Nous croyons sans peine que tous « les reptiles » de M. de Bismarck protestent contre un acte qui a empêché l'invasion de ces excellents radicaux, qui ne veulent plus d'armée permanente, plus de Justice indépendante, plus de fonctionnaires devant leur choix et leur avancement au mérite et plus de clergé !

On ne voit pas disparaître une aussi belle espérance, sans être très-mécontent. Tous nos ennemis redemandent M. Gambetta. Cela se conçoit; ce qui se conçoit moins facilement, c'est que M. Gambetta s'en vante.

Tous ceux qui trouvent que deux provinces, cinq milliards et une Commune n'ont pas suffisamment réduit et humilié la France, blâment les efforts du Maréchal pour refaire ce pays, enrayer les progrès des radicaux et maintenir à la tête les affaires de l'Etat, les ennemis déterminés du programme de Belleville.

La question est posée dans ces termes. Un mot de MM. de Bismarck et de La Rochette l'a traduit clairement pour tous, quand s'adressant à M. Gambetta, ils lui ont dit : « Vous n'êtes pas Français. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 18 juin 1877. (Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix.)

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à trois heures. L'ordre du jour appelle la suite de l'interpellation de MM. de Marcère, Devoucoux, de Rémusat et Floquet.

M. LE DUC DECAZES, ministre des affaires étrangères, lit la déclaration que nos lecteurs connaissent.

M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS fait remarquer que l'interpellation actuelle a un caractère spécial. Le texte même de l'interpellation déclare, avant que le ministre ait été entendu, qu'il est déjà condamné, et les journaux autorisés de la majorité ne dissimulent pas que l'ordre du jour motivé contenait le blâme du ministre et était déjà arrêté.

Mais le dépôt de la demande de dissolution a modifié cette mise en scène de l'interpellation, il s'agit aujourd'hui, d'une question de politique générale et de gouvernement.

L'honorable M. Gambetta a oublié qu'on ne traite pas d'une succession non ouverte, surtout avec clause des substitutions. (Applaudissements à droite.)

Les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon sont antérieurs aux lois constitutionnelles, ils doivent durer jusqu'en 1880, et l'on sait que le maréchal n'est pas homme à se dégoûter de l'accomplissement de son devoir. Il a dit : J'y suis, j'y reste, et personne n'est autorisé à escompter sa démission. (Applaudissements à droite.)

La prorogation avait été prononcée dans l'espoir d'amener l'apaisement des esprits. Cet espoir n'a pas été réalisé. Les discours qu'on a prononcés, les circulaires qu'on a répandues n'avaient assurément pas pour but de produire l'apaisement. Sans doute, les affaires ne sont pas dans une situation absolument satisfaisante, mais cette situation n'est pas spéciale à la France, et elle date de 1876.

Il s'est même produit depuis peu une légère amélioration. En tout cas, il n'y a pas lieu de répéter partout que rien ne marche en exagérant le tableau des souffrances industrielles; on ne fait que les rendre plus aiguës.

Quand on saura que le gouvernement est dans des mains fermes, la prospérité ne tardera pas à se relever. (Applaudissements à droite.) Les lois constitutionnelles ont organisé la République avec trois pouvoirs, dont deux sont déterminés par les attributions absolues. Il est ainsi que le Président de la République peut clore la session quand elle a duré cinq mois, peut prononcer deux ajournements d'un mois et peut enfin dissoudre la Chambre des députés sur son avis conforme du Sénat. On a voulu, ainsi que l'ordre fit toujours sauvegardé, et l'on a écarté le système dans lequel le pouvoir exécutif n'est que l'agent matériel des volontés de l'Assemblée.

La constitution a enfin reconnu le droit de révision qu'on s'est plu à contester en présentant la République comme définitive. (Exclamations à gauche.) On a vivement attaqué la politique du Sénat, on a, en reculant, empêché la discussion du budget, rendu impossible l'exercice du droit par le président de la République de restreindre la session à 5 mois en tendant ainsi à rétablir indirectement la permanence.

Le président de la République ne peut être l'instrument aveugle des volontés du Parlement; il doit avoir une politique à lui. On ne saurait le contester, puisqu'on lui reconnaît le droit d'ajournement et de dissolution; et personne ne peut croire qu'il se trouve jamais, en France, un président de la République pour se laisser restreindre au rôle de roi fantôme.

On a parlé de coup d'Etat; ce qui est un coup d'Etat, c'est de s'emparer de tous les pouvoirs, au lendemain des malheurs de la France; c'est de dissoudre les conseils généraux, c'est de mettre la volonté d'un homme au-dessus de celle du pays pour retarder la convocation de l'Assemblée nationale, et cela en pleine invasion, quand il était nécessaire de proscrire toutes les forces vives du pays pour résister à l'ennemi. (Approbation à droite. — Bruit à gauche.)

On voulait, par étapes nécessaires, arriver lentement et sûrement à substituer au régime actuel, celui d'une Assemblée unique, d'une Convention. (Bruit.)

Le maréchal-président de la République, scrupuleux observateur des lois constitutionnelles, a consenti, dès la réunion de la Chambre, que l'accord ne pouvait s'établir entre elle et le Sénat. Il a pourtant essayé de réaliser cet accord en constituant le ministre Dufaure.

Il y a eu onze scrutins sur des propositions de M. Dufaure. M. Dufaure a été battu onze fois, notamment sur la question relative à une modeste augmentation de traitement pour les curés de campagne, sur l'amnistie au sujet de laquelle tant de candidats avaient pris des engagements qu'ils n'ont pas tenus.

La proposition Gatinou, combattue par M. Dufaure, a été votée par la Chambre. Le Sénat n'a pas voulu qu'une amnistie partielle devint une cause d'injustices et a repoussé cette proposition, même modifiée, dans les termes qu'avait pu accepter M. Dufaure. C'est donc bien la Chambre qui l'a renversé. (Interpellation à gauche.)

Il y a eu onze scrutins sur des propositions de M. Dufaure. M. Dufaure a été battu onze fois, notamment sur la question relative à une modeste augmentation de traitement pour les curés de campagne, sur l'amnistie au sujet de laquelle tant de candidats avaient pris des engagements qu'ils n'ont pas tenus.

La proposition Gatinou, combattue par M. Dufaure, a été votée par la Chambre. Le Sénat n'a pas voulu qu'une amnistie partielle devint une cause d'injustices et a repoussé cette proposition, même modifiée, dans les termes qu'avait pu accepter M. Dufaure. C'est donc bien la Chambre qui l'a renversé. (Interpellation à gauche.)

Il y a eu onze scrutins sur des propositions de M. Dufaure. M. Dufaure a été battu onze fois, notamment sur la question relative à une modeste augmentation de traitement pour les curés de campagne, sur l'amnistie au sujet de laquelle tant de candidats avaient pris des engagements qu'ils n'ont pas tenus.

La proposition Gatinou, combattue par M. Dufaure, a été votée par la Chambre. Le Sénat n'a pas voulu qu'une amnistie partielle devint une cause d'injustices et a repoussé cette proposition, même modifiée, dans les termes qu'avait pu accepter M. Dufaure. C'est donc bien la Chambre qui l'a renversé. (Interpellation à gauche.)

Feuilleton du Journal de Roubaix du 20 Juin 1877

LA PRINCESSE OGHÉROF

Profitant d'une circonstance aussi rare, il s'enhardit jusqu'à lui dire : — Mademoiselle Marthe, abrégez mon martyre ! Songez qu'on ne pourra pas nous marier tout de suite, qu'il faudra encore au moins huit jours; — en voilà déjà douze que vous me faites attendre... Pour trois jours, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

d'un paysan; sa tourmente rappelait plutôt le séminariste vieilli sans cure, ou l'employé révoqué sans pension. La tête levée vers les fenêtres de ce rez-de-chaussée exhaussé, il tendait son long cou osseux et mal rasé, comme un oiseau affamé qui implore sa pitance.

Les plis de son manteau à collet, jadis gris, au col de castor pelé, drapaient une maigreur inouïe; son paletot boutonné dénotait l'absence de linge, et ses bottes éculées, percées à jour, révélaient le manque absolu de chaussures.

— Pauvre diable, il n'a pas mangé de huit jours ! dit involontairement le bon M. Milaguine.

— Imbécile que je suis ! s'écria Oghérof encherchant dans toutes ses poches, je n'ai jamais d'argent sur moi. Tiens, mon ami, ne vends pas sans avoir fait peser.

En disant ces paroles, il tendait sa montre à répétition au bout de sa lourde chaîne. Le vieux famille happa le don princier d'un coup de patte et se confondit en salutations pendant que la société quittait la fenêtre, puis il prit aussitôt sa course vers la ville, au petit trot de ses longues jambes amincies par le jeûne.

balance ce qui avait manqué jusque-là pour la faire pencher. Oghérof, très-heureux, très-ému, appuya longuement ses lèvres sur la main et le bras que sa fiancée lui abandonnait.

— Seulement j'y mets une condition, dit Marthe, c'est que, le jour même du mariage, nous quitterons Pétersbourg, à l'anglaise.

— Qu'à cela ne tienne, s'écria le prince transporté, je vais tout de suite commander une voiture de voyage, vous verrez !

Il avait déjà pris sa casquette : M. Milaguine eut peine à lui faire comprendre que cette commande pouvait sans inconvénient, se remettre au lendemain matin.

Le pas décisif une fois franchi, Marthe alla résolument devant elle. Le temps qui la séparait de son mariage était très-court; le prince était très-impatient et elle voulait être partie avant le retour possible de Michel.

Ces trois semaines d'intervalle s'écoulaient avec une rapidité qui lui faisait à peine le temps de penser. La saison d'été, qui dispersait les Pétersbourgeois aux quatre vents du ciel, la dispensa de beaucoup de visites; cependant le tisseur aidant, il en resta assez pour la fatiguer et lui faire regarder le jour du départ comme un véritable soulagement.

De temps en temps, un choc violent la rejetait dans le passé qu'elle répudiait de toutes ses forces : un jour entre autres, elle fit sa visite de fiançailles à la vieille Madame Avérief, qui habitait Tsarskoï-Sélo pendant l'été.

Celle-ci reçut les fiancés avec l'extrême bonne grâce qui caractérisait tous les actes de sa vie ; mais à la fin, de la collation qu'elle leur avait offerte, elle emmena Marthe dans sa chambre à coucher, pour causer un peu, disait-elle.

Madame Avérief fit assoier Marthe dans la grande pièce, assombrie par des rideaux verts; les arbres du jardin semblaient vouloir y pénétrer à travers les vitres; les tentures sombres, le grand lit recouvert de damas vert foncé, les tapis, les meubles antiques noircis par un long usage, donnaient à cette chambre un aspect mystérieux. Tout au fond, la lampe brûlait devant une haute armoire en coque, pleine d'image d'or et d'argent rehaussées de pierres précieuses.

Marthe s'assit dans un vaste fauteuil pendant que la vieille dame cherchait dans ses tiroirs avec un trousseau de clefs sonnantes. Il faisait frais dans cet asile où le soleil ne pénétrait jamais; une vague odeur de parfums anciens, d'encens vieilli, de roses fanées, s'exhalait de toutes ces choses vénérables et semblait porter avec elle la paix des souvenirs endormis. Marthe, silencieuse, sentait peu à peu son cœur se détendre. Un grand portrait en pied du général Avérief I<sup>er</sup>, celui qui avait été tué à

Varna, faisait face au lit; les yeux de la veuve, depuis trente-deux ans, n'avaient cessé de s'y fixer au réveil. Marthe le regarda un moment, puis, sans qu'elle sût pourquoi, une émotion douce et triste à la fois s'empara d'elle.

Madame Avérief, qui avait trouvé ce qu'elle cherchait, regardait la jeune fille de ses yeux pénétrants. Marthe rencontra son regard et rougit.

— Voici, mon enfant, dit-elle, ce que j'ai mis de côté pour vous le jour où vous avez eu seize ans; — elle déposa un écriu sur les genoux de la jeune fiancée; — j'ai le pareil, mais avec des saphirs, pour la femme future de Michel.

Marthe regarda madame Avérief bien en face; le vieux visage s'était fait impénétrable. Elle jeta un coup d'œil sur les pierres et formula un aimable remerciement.

— Et puis, reprit la vieille dame, voici un médaillon que j'avais donné à votre mère lors de son mariage. Quand votre père la perdit, il me le remit en mémoire d'elle; — ce souvenir vous revient de droit. Son portrait y est encore.

Marthe, émue, souleva le couvercle de diamants et reconnut sa mère dans la fleur de ses dix-huit ans, dans la beauté majestueuse dont elle avait hérité. Son remerciement, plein de sensibilité, cette fois, prouva à la vieille dame qu'elle venait de rouvrir le cœur que le nom de Michel avait imprudemment fermé l'instant d'auparavant.

et aussi heureuse que vous le mères, et que moi... j'ajouta-t-elle en suivant le regard de la jeune fille qui était retourné au grand portrait.

— Oui, continua-t-elle, j'ai été veuve de bonne heure; mais quand on s'est bien aimé, la mort même ne sépare pas complètement, et j'ai bien aimé mon mari... Marthe avait baissé les yeux. — Aimez-vous le vôtre ?

— Certainement... fit Marthe à voix basse, sans oser la regarder.

— C'est que j'avais rêvé autre chose : les vieilles femmes aiment à former des projets, vous le savez, mon enfant; je m'étais imaginé que vous m'appartendriez un jour...

Marthe se leva, les yeux flamboyants. Elle éteignit son regard sur le champs; mais madame Avérief avait compris qu'il y avait là quelque mystère, et elle se promettait de s'en expliquer avec Michel.

— Répassez de vieillesse, dit-elle en souriant et en attirant Marthe dans ses bras. Recevez pourtant, ma chère enfant, la bénédiction d'une vieille femme qui aimera la princesse Oghérof tout comme elle a chéri Marthe Milaguine. (A suivre.)